

**COMITÉ D'INTERETS de QUARTIER
de SAINTE-ANNE**

"TEMPO"

13 rue Thieux & 388 avenue de Mazargues

13008 Ste. Anne Marseille

Tél : 04.91.76.66.39

Site Internet : ciq-sainteanne.fr



Marseille le 16 novembre 2015

**Objet : Compte rendu de la réunion du
8.10.2015 pour les commerçants de Ste Anne.**

A l'ordre du jour :

-Création éventuelle d'une AMAP au Siège des A.I.L 8 Av. Illyssia (AMAP=Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne- c'est mettre en rapport un groupe de consommateurs avec un ou plusieurs agriculteurs pour l'achat de légumes et de fruits). Réunion demandée par notre Maire du Secteur 6/8 M. Yves MORAINÉ pour connaître l'avis des commerçants, ce que le CIQ aurait fait de toute façon.

-La Loi sur l'Accessibilité du 11/02/2005 imposant des obligations aux « Etablissements qui Reçoivent du Public (ERP) ». La date limite initialement fixée le 1^{er} janvier 2015 avait été reportée au 27/09/2015, d'où notre empressement à vous proposer cette réunion d'information. Une documentation sur l'Ad'AP (l'agenda d'Accessibilité Programmée) vous avait été envoyée avec l'invitation.

-Projets d'animation du Quartier de Ste Anne pour les fêtes de fin d'année.

Invités :

-André SIVRISSARIAN Secrétaire Général de l'APAJH (Association pour les Personnes Adultes et Jeunes Handicapés)

-Emmanuel MARY Architecte.

Participants :

-Commerçants : en nombre restreint – absence des Primeurs principaux concernés.

-Membres du CIQ.

-Membres des « Paniers Marseillais » pour le projet AMAP.

Le Président du CIQ a ouvert la réunion en regrettant la faible participation eu égard à l'importance des trois sujets proposés pour notre Quartier.

1) AMAP. Il n'y a pas eu de position contre étant donné l'absence des principaux commerçants concernés les Primeurs.

A la suite du Conseil d'Administration des AIL qui a suivi, il n'a pas été donné suite à ce projet qui ne correspondait pas à l'objectif essentiellement culturel de cette Association, alors qu'il s'agissait, en l'occurrence, d'en faire un lieu de vente, certes différent des circuits traditionnels, mais qui rentrait quand même dans un processus de marchandisation.

Adresser la correspondance au domicile du Président : Claude GUILHEM - 23 boulevard Luce - 13008 Marseille - Tél. : 04 91 77 47 63 & 06 22 34 70 80

2) L'Ad'AP- Règles d'accessibilité pour les commerces.

M.M. André SIVRISSARIAN et Emmanuel MARY nous ont expliqué dans le détail cette Loi et ces nouvelles règles qui s'appliquent désormais aux **E.R.P (Etablissements Recevant du Public)**

Ils se tiennent à la disposition de tous ceux qui le souhaitent.

*André SIVRISSARIAN 06.12.62.17.82.

*Emmanuel MARY 06.84.99.69.86.

Autres sites que vous pouvez consulter par internet : **lesadap.fr** ou **obligations et prescriptions techniques du Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie 17.09.2015.**

3) Projets d'animation du Quartier de Ste Anne pour les fêtes de fin d'année.

-Le CIQ a prévu le passage du Père Noël les 17,18 et 19 décembre.

-M. Philippe FRANCESCHETTI Adjoint à la Mairie 6/8 nous a promis un petit arbre de Noël sur la Place Baverel.

Avez-vous pensé à d'autres initiatives ? Il en est qui ne coûteraient pas cher pour chacun mais qui marqueraient votre désir de donner une impulsion commerciale à Ste Anne.

Bonne réception et cordialement.

